

Table des matières

Bulletin No 27/2005

Le mot du comité.....	2
Famille Jaquet-Droz communière du Locle et paroissienne de La Chaux-de-Fonds, branche établie à La Haute-Fie au Valanvron.....	3
Les Jaquet-Droz du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin.....	6
Famille Roulet, branche bourgeoise de Neuchâtel.....	10
L'ascendance neuchâteloise de Cécile Mendelssohn née Jeanrenaud.....	13
Famille Pellaton de la baronnie de Travers, souche de cette ancienne famille.....	15
Généalogie d'une branche de la famille Pellaton communière de la seigneurie de Travers.....	16
Souche de la famille Pellaton.....	18
Quatre familles neuchâteloises apparentées au Roi Soleil par les d'Aubigné Pige La Saintonge, berceau de la famille d' Aubigné.....	19
Réunion des familles Lambelet aux Verrières.....	26
Réflexions sur l'état civil suisse.....	27
Visite du Musée rural jurassien des Genevez (JU).....	30
Questions ??? - Réponses.....	33
Lettres de nos lecteurs.....	35
Memento.....	36

≈ ≈

Le mot du comité

Depuis de nombreux mois, notre président, Eric Nusslé, très absorbé par de nombreuses occupations professionnelles et politiques au niveau de sa commune, n'a pas eu la possibilité de suivre les activités de la société neuchâteloise de généalogie.

Le comité, soucieux de l'avenir et de la bonne marche de la société, a pris contact avec son président pour lui exposer son souci et lui signifier la nécessité, pour chaque membre du comité, de s'investir valablement dans sa fonction. Il nous a alors informé de sa démission avec effet immédiat, tout en restant membre de la SNG.

Nous tenons à remercier Eric Nusslé pour l'intérêt qu'il a manifesté à la SNG en acceptant la présidence le 16 janvier 2001 et nous acceptons sa décision, étant donné les nombreuses charges qu'il assume actuellement.

De ce fait, l'assemblée générale du 30 janvier prochain procédera à l'élection d'un nouveau président pour la fin de la période statutaire.

Cette année a été riche en événements et conférences qui ont toujours été suivis par de nombreux membres, ce qui nous réjouit et nous encourage à poursuivre dans les choix qui ont été les nôtres.

Le programme 2006 est pratiquement terminé et vous sera communiqué avec la convocation à l'assemblée générale. Nous vous recommandons d'ores et déjà de noter les manifestations de l'année 2006 dans vos aides mémoire afin que nous puissions vous rencontrer toujours aussi nombreux.

Nous vous souhaitons de bonnes et joyeuses Fêtes ainsi qu'une nouvelle année pleine de découvertes généalogiques.

Votre comité

Bonne année 2006 !

**Famille Jaquet-Droz communière du Locle et paroissienne
de La Chaux-de-Fonds, branche établie à La Haute-Fie au Valanvron**

par Pierre-Arnold Borel

Première génération

Jean-Pierre Jaquet-Droz fils de Pierre. Baptisé le 5 mai 1726. Maréchal-ferrant. Dans un document daté du 1er novembre 1783 il est dit maître-machiniste, résidant depuis plusieurs années hors du pays, ayant abandonné femme et enfants. Le dit Jean-Pierre avait épousé **Judith-Marie Brandt** fille d'Abraham, fils de Daniel, du Valanvron. En l'absence du maître de maison et père de famille Judith-Marie prend *du bétail à chédal* en leur domaine de La Haute-Fie, acte du 27 juin 1774. Ils ont onze enfants nés à La Haute-Fie:

Jean-Frédéric baptisé le 2 septembre 1752; parrain Frédéric Leschot

Jean-Pierre baptisé le 6 janvier 1754

Susanne Marie née en 1755, le 4 mai, décédée le 4 mars 1838

Pierre Félix

Susanne Esther

Daniel-Henry baptisé le 18 mars 1762

Marie-Anne baptisée le 12 août 1764

Marie-Julie née le 5 décembre 1766

Marie-Henriette baptisée le 17 janvier 1768

Madeleine-Esabeau née le 19 juin 1770

Lydie baptisée le 29 novembre 1772

*Le 5 février 1779 les frères **Jaquet-Droz Jean-Fredrich, Jean-Pierre et Pierre-Félix** amodient le premier étage de la maison neuve de Jean-Pierre Marchand au Verger en la mairie du Locle pour y pratiquer leur métier, étant maîtres-faiseurs d'outils. Mais, déjà en mars 1780, ils quitteront la Principauté pour s'installer à Paris et y pratiquer leur métier.*

Fille de Jean-Pierre et de Judith Marie, **Susanne-Marie Jaquet-Droz** 1755-1838, épouse **David Juillerat-dit-Chasseur** fils d'Abraham originaire de Châtelat en l'évêché de Bâle, paroisse de Sornetan, baillage de Moutier-Grandval en La Prévôté. Abraham est dit feu en 1780. C'est aux Planchettes que Susanne-Marie et David se marient le 24 octobre 1778. David est maître-horloger, il quitte Les Eplatures pour se fixer en ménage au Locle dans la maison Francfort. Leurs enfants naissent au dit lieu, ils sont:

Henriette le 27 juillet 1779

Henri-François le 22 avril 1781

Charles-Philippe le 8 décembre 1782

Charles-Frédéric le 8 février 1785

Charles-Aymé né le 1er mai 1787; sera pasteur; décédé en 1861.

Julien né le 19 mars 1789

Edouard le 29 février 1792.

Les recherches sur la famille Juillerat-dit-Chasseur ont été établies en 1953 par Madame Juliette A. Boby.

Fils de Jean-Pierre, **Daniel-Henry**, mort à Paris ... "*... Judith-Marie née Brandt, sa mère, assistée de son gendre David Juillerat-Chasseur maître horloger en petit volume, nomme, le 28 mars 1789, un procureur chargé de défendre ses droits à la succession de leur fils. Elle allègue les frais qu'elle a soutenus seule lors de son apprentissage de monteur de bouêtes (boîtes) de montres à La Chaux-de-Fonds, et rappelle que, dès environ dix-sept ans, elle a eu la charge complète de tous ses enfants..*" acte d'A.L.Matthey notaire 1783-1790.

Marie-Henriette Jaquet-Droz le 12 août 1789 épouse le fils de feu Jean-Isaac, **Pierre Amiet** de Lausanne, horloger; originaire de Coinsins près de Nyon. *Le couple est en pension pendant deux mois chez Judith-Marie et Célestine Amiet est née au Locle le 6 juillet 1790. Judith-Marie obtient alors une reconnaissance d'effet de sa fille Marie-Henriette datée du 16 janvier 1791 soit 1.132 batz.*

Marie-Anne Jaquet-Droz assistée de son beau-frère David Juillerat-Chasseur, présente, le 23 juillet 1788, une demande en Chambre Matrimoniale de Valangin contre Charles-Frédéric Humbert-Droz dont elle a un enfant illégitime.

Quant à Susanne-Esther elle travaillait à ses profits et pertes séparés, ceci depuis mars 1780, époque du départ de ses frères pour Paris... acte du 28 mai 1794. acte passé chez A.L. Matthey notaire, registre des années 1765-1800.

Jean-Pierre Jaquet-Droz écrit à ses parents pour solliciter leur accord à son mariage. Dans un document notarié du premier novembre 1783, son père est dit hors du pays depuis plusieurs années, ayant abandonné sa famille, aussi, par cet acte, sa mère Judith-Marie Brandt, donne son consentement au mariage de son fils Jean-Pierre, établi à Paris, avec Jeanne Roland fille de Jean, de Paris. Elle est assistée par son gendre David Juillerat-Chasseur.

Deuxième génération

Pierre Jaquet-Droz fils ou petit-fils de Jean. Maréchal-ferrant. Le 28 novembre 1738 il achète une maison au Dazenet au lieu dit Le Voisinage, avec son morcel de pré, pour 450 livres or, faible monnaie coursable en la principauté. Il décèdera aux

Planchettes le 9 janvier 1741. Il avait épousé **Marie-Jeanne Juvet** communière de Buttes. Leurs enfants connus sont:

Jeanne Marie qui épousera Abraham Ducommun communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds, charpentier. Elle résigne sa part de l'ancien bien de famille du Valanvron à Jean-Pierre Jaquet-Droz son frère en date du 27 janvier 1745

Jean-Pierre dit aussi Petitpierre **ligne directe**

Troisième génération

Jean Jaquet-Droz fils de Pierre. Agriculteur à La Haute-Fie au hameau du Valanvron.

Quatrième génération

Pierre Jaquet-Droz fils d'Henry. Propriétaire d'un maix de famille à La Haute-Fie. Epoux de

Jaqua Vuillemin fille de Guillaume, dont:

Jean ligne directe

Pierre cité en 1612

Marie épouse Jaques Perret-Gentil-dit-Fossieux, du Locle et bourgeois de Valangin.

Cinquième génération.

Henry Jaquet-Droz fils de Pierre. *Selon acte notarié du 31 mars 1547, il est dit neveu de feu Jehan Jaquet-Droz... Blayse Duboz notaire.*

Sixième génération

Pierre Jaquet-Droz fils de Jehan.

Septième génération

Jehan Jaquet-Droz fils de Jaquet. Il est père de 5 fils et de deux filles: Loys, Guillaume, **Pierre ligne directe**, Jehan et Blaiset, Perrenon dite aussi Perrenette et Estevena.

Huitième génération

Jaquet Droz paysan aux Escharbots des Esplatures en la mairie du Locle, franchabergeant du seigneur de Valangin, cité en 1502. D' **Othenin** son fils descend la branche des célèbres **créateurs d'automates androïdes**.



La Maison Carrée à La Haute Fie datant du début du XVI^{ème} siècle

Les Jaquet-Droz du Locle et de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin

par Pierre-Arnold Borel

Les Noires Joux, nom si évocateur pour décrire nos montagnes, austérité d'un paysage où le sapin domine, robe sombre, égayée pourtant par une multitude de bijoux colorés, nos fleurs. Les Noires Joux d'abord, puis aussi, "Le Clos de la Franchise", après les privilèges accordés par les seigneurs de Valangin aux premiers colons.

1151 Trois siècles passent depuis que les moines et les frères convers de Fontaine André se sont établis dans la vallée du Locle, suivis par les taillables, de serve condition.

I^{ère} génération
1439 PIERRE DROZ, descendant de ces défricheurs, marie sa fille à Jehan Taillard, du Locle. (Taillard signifie porteur d'épée).

II^{ème} génération JEHAN est venu s'établir sur les terres de son beau-père. Les enfants porteront, de ce fait, le nom de famille de leur mère et abandonneront celui de Taillard.

III^{ème} génération JAQUET et son frère Othenin se partagent les terres ancestrales des Escharbots sises Es Plattures.

1502 Fiers de leurs libertés, ils confirment également leurs droits d'hommes libres et de bourgeois de Valangin.

La tribu Droz s'agrandit, les homonymes foisonnent. Pour pouvoir les différencier, on ajoute le prénom du père: on voit l'Othenette chez Humbert DROZ, ensuite Pernette chez Blaise DROZ ou Pierrolet chez Jaquet DROZ.

1528 Jaquet est mort depuis peu de temps, ses enfants sortent d'indivision en se partageant le maix de leur père, qui est de 133 3/4 faux cultivables.

IV^{ème} génération Pierre s'établit aux Cernayes du Locle, Jehan à la Haute Fye. C'est de lui que descend la branche dite du *Valanvron*, encore largement représentée au XVIII^{ème} siècle. Il a cinq fils: Loys, Guillaume, Pierre, Jehan et Blaiset, et une fille nommée Perrenon.

22 février 1533 Blaise se fixe aux Esplatures; il occupe la charge de gouverneur du Locle. Dame Guillemette de Vergy lui accense aussi un maix au Valanvron.

Estevena, soeur de Pierre, de Jehan et de Biaise, épouse Girard

- Montandon fils de Petitjehan du Locle, tandis que sa sœur, Pernelle, semble rester célibataire.
- OTHENIN, sixième enfant de Jaques, a laissé peu de traces. On sait qu'il reprend partiellement le maix de famille.
- V^{ème} génération** Il laisse deux filles, Thiébaulda et Biaisa. Cette dernière, lors de son mariage, donne une quittance de dot à son père pour un beau trossel, 2 faux et demie de terre, une bonne vache laitière et une brebis.
- 24 mars 1538 Elle épouse un certain Antoyne fils de Symon, venu de la paroisse de Semur en Bourgogne.
- 08 juillet 1552
25 août 1580 BLAISE, le fils unique, franc habergeant et bourgeois de Valangin reconnaît posséder 71 faux de terre à l'envers des Esplatures avec un maix aux Escharbots. Par la suite, il achète encore un autre maix au Valanvron.
- VI^{ème} génération** JONAS paraît être également fils unique. C'est un fort beau parti, aussi peut-il prétendre à la main de Biaisa Droz, la fille de Jehan du Locle. Sa dot est bien coquette: mille livres faibles, un trossel, un bon lit et une vache laitière valant 25 livres faibles!
- 12 septembre 1585
- VII^{ème} génération** ABRAM, le fils aîné, conserve le domaine des Esplatures, tandis que Jean, le cadet, va s'établir à La Prise Gaultier sur Couvet.
- 3 février 1651
29 décembre 1660
1673 Nous voyons Abram dans sa ferme du Foulet s'occuper d'élevage et d'agriculture. En hiver, les femmes font de la dentelle, les hommes aussi, peut-être, puisqu'on parle de dentelliers! On file le chanvre cultivé dans les chenevières. La famille Jaquet-Droz a peut-être figuré également parmi les premiers paysans horlogers du pays.
- †27 février 1678 La politique ne laisse pas Abram indifférent, puisqu'il est nommé conseiller du Locle. Pour parfaire son bonheur, Magdelaine Jacot-Parel du Locle lui donne sept enfants:
- VIII^{ème} génération** Louise, femme de David Robert, fils de Jacques; Jacqua, Magdelaine et Marie; une de ses trois dernières filles a épousé Jacques Courvoisier-Clément; mais laquelle? Abram, Moyse, qui conserve le bien des Esplatures. Rompant avec la coutume ancestrale, PIERRE quitte la juridiction du Locle et vient s'établir à La Chaux-de-Fonds. Il achète au Grand Quartier de la Vieille Chaux, une maison avec un tour pour cuire le

- pain, un courtil et un droit de participation à la fontaine du village.
- 2 décembre 1661 Il achète encore un autre domaine avec terre arable, cernil, bois, pâquier et allée d'arbres de la maison au chemin public. On semble pouvoir situer ce dernier « Sur le Pont » où vit également la famille de sa femme. Marchand drapier comme son beau-père, Pierre Jaquet-Droz devient un important personnage du village. Membre du Conseil des Vingt et du Conseil de justice, il rendra de nombreux services à la communauté.
- 3 avril 1708
† 27 avril 1708 Afin d'améliorer la position de ses fils, il leur alloue à chacun une avance d'hoirie de mille écus petits.
- † 26 mai 1740 Magdelaine Amey-Droz survit vingt ans à Pierre, son mari; elle est fille du marchand drapier Josué Amey-Droz, gouverneur de la mairie, et de MAGDELAINE SANDOZ fille de Jean fils Willemin, et petite-fille d'Abraham Amey-Droz, fils de Josué, fils d'Amey, fils de Claude Droz, fils d'Otheneret et de Jehanne Robert, fille de Guillaume.
- IX^{ème} génération** Pierre dans son testament cite ses enfants: Anne-Marie, Fredrich, Suzanne, l'épouse de Josué Huguenin-Junet, ancien d'église et justicier; Magdelaine, la femme de Jonas Montandon des Eplatures. Quant à Moysé « policieur et graveur », il épouse Lucrece Sandoz dite « des Orgues ».
- Né le 14 déc. 1686
† 28 déc. 1711 ABRAM retient le maix « Dessus le Pont » où il fait de l'élevage (24.12.1767). Lors d'une vente de deux taureaux de l'année, de poil noir et blanc (28.10.1711), pour lesquels il retire la somme de 645 batz, il assure à l'acheteur qu'ils sont en parfaite santé, ayant pâturé tout l'été l'excellente herbe de Pouillerel!. C'est dans la maison voisine "Sur le Pont" qu'il a trouvé femme.
- † 30 nov. 1749
à env. 60 ans Marie-Magdelaine est la fille du capitaine des milices de la compagnie du Valanvron, Daniel Droz, fils de Daniel, fils de Pierre, bourgeois de Valangin.
- X^{ème} génération** Encore une fois, un fils unique et trois filles. Marie-Magdelaine. Anne-Marie et Suzanne-Marie, qui meurt d'apoplexie le jour de ses noces avec David Robert, l'officier des milices.
- Né le 28 juil. 1721 Tout ceci pour arriver à **PIERRE**, notre célèbre créateur d'automates.

1738-1740

Il étudie la philosophie à l'université de Bâle.

22 octobre 1747

Il passe un contrat pour une horloge qu'il a confectionnée; serait-ce la première?

C'est son mariage avec Marianne Sandoz-Gendre, fille d'Abram-Louis juré en renfort de La Chaux-de-Fonds, petite fille de Jacques Sandoz Gendre, justicier. Et d'Elisabeth Guyot, arrière-petite-fille d'Abraham Sandoz-Gendre et de de Judith Sandoz, fille de Jacques Sandoz du Locle. Anne-Marie Robert, sa mère, femme d'Abram-Louis Sandoz-Gendre est la fille d'Abram Robert du Cernil des Combes à Pouillerel, fils d'Abram Robert et de Suzanne Humbert-Droz, fille d'Esaië Humbert-Droz de la Sombaille, fils de Josué. Esaië Humbert-Droz de la Sombaille a épousé Suzanne Amey-Droz, fille de David, conseiller, fils d'Abram, résidant aux Endroits du Cemil-Antoine.

† 27 déc.1755

Marie-Anne, la femme de Pierre Jaquet-Droz, meurt des suites de couches, laissant à Pierre Jaquet-Droz trois petits enfants: Henri-Louis, Julie, qui deviendra Madame Jacques-Louis Perrot, de Neuchâtel, et Charlotte.

XI^{ème} génération

Né le 13 oct. 1752

† 15 nov. 1791

HENRI-LOUIS, collaborateur de son père, meurt prématurément de phtisie à Naples. Avec lui s'éteint la descendance mâle de cette branche, mais leurs chers enfants, les automates Jaquet-Droz, gardent grâce au remontoir, une vie magique.



N'est-ce pas merveilleux que des personnages faits de main d'homme défient les siècles et nous enchantent par leurs gestes précis d'automates? C'est eux qui perpétuent le nom de JAQUET-DROZ.

Avril 1971

Famille Roulet, branche bourgeoise de Neuchâtel

par Pierre-Arnold Borel

Souche

Rollet Bayard premier du nom; paysan à La Sagne en la seigneurie de Valangin; franc-habergeant sous le règne de Guillaume d'Arberg, l'époux de Jehanne de Bauffremont. Cité le jour de grâce de la saint Michel de l'an 1411, Rollet est l'époux de **N... Jeannet** communière de Noiraigue en la baronnie de Travers. Le prénom de leur fils n'est pas connu mais leur petit-fils **Rollet Bayard** est franc-habergeant de La Sagne et est le père de Pierre et d'Estevenette, puis il meurt avant 1529.

Branche de Noiraigue en la baronnie de Travers

Estevenette Rolet épouse Claude Jaquet, de La Sagne, leur fils

Jehan Rolet s'établit à Noiraigue, et, de son fils Damyen descend la branche de Noiraigue; et de son second fils Pierre descend la branche de Neuchâtel.

Branche de Neuchâtel

Pierre Roulet né à Noiraigue et comunier du dit lieu. Pour se faire agréer de la bourgeoisie de Neuchâtel il doit fournir la preuve qu'il a été affranchi par le seigneur de Travers de sa condition de mainmortable qui fust la sienne auparavant. C'est le 4 may 1585 qu'il est bourgeois de Neuchâtel. Selon un acte daté du 8 avril 1619 du notaire Meuron il est vivant étant masson, *honnorable* Pierre Roulet, mais il est dit feu en 1628.

Abraham Roulet fils de Pierre; bourgeois de Neuchâtel. Il est tanneur. Il meurt avant 1654. Dès l'an 1639 il est membre du "Conseil des Quarantes Hommes". Il épouse **Catherine Wavre** fille de Jaques, descendant d'une famille bourgeoise citée dans un recensement ordonné par le comte de Neufchastel en 1345.

Abraham II, leur fils ligne directe

Abram II ou Abraham II **Roulet** 1630-1700, bourgeois de Neuchâtel, membre de la corporation des favres, massons et chappuis, reçoit, pour avoir oeuvré à la construction de la fontaine de l'Orme, un diplôme daté du 23 novembre 1650, délivré par le maistre d'oeuvre (revue Musée neuchâtelois 1919, page 66).

Lui-même, pour l'an 1683, offre à sa Corporation des Favres, Massons et Chappuis de Neufchastel, à titre de maistre, un gobelet de table doré en dedans et en dehors pesant 3 onces 3/4.

Il reconnaist publiquement les biens suivants... près du chasteau la moitié d'une maison juxtant la rue de Bellevaux pour la cense de cinq sols annuellement... au Fournet un courtil; Vers Serrières dessous la ruelle Maillefer un tier de vigne, ceci en date du 9 may 1667 (reconnaissances de Neuchâtel).

*En 1650 il est Bauberr = maisonneur de la ville. En 1689 receveur de l'Epargne. Membre du Grand Conseil de 1674 à sa mort en 1700. Il avait obtenu du prince, en 1669, une lettre d'affranchissement d'un cens foncier grevant sa vigne d'Auvernier. Sa femme **Anne Marie Bertin dict Gaux** 1639-1730, lui donne 5 enfants connus, baptisés à Neuchâtel:*

Elisabeth née le 3 may 1657

Marie née le 12 septembre 1658

David né le 17 mars 1661, meurt enfant

Abraham né le 18 novembre 1663 **ligne directe**

David né le 2 may 1669

Abraham III Roulet fils d'Abram II; bourgeois de Neuchâtel; baptisé le 18 novembre 1663 à Neuchâtel où il mourra à l'âge de huitante et un an en 1744, le 3 mars. Il fut maistre des clefs de la ville puis conseiller et également receveur de l'Epargne. Le 3 octobre 1705 il épouse **Magdelaine Rosselet** fille d'Abram. Elle meurt en 1721 à Neuchâtel lui ayant donné six enfants:

Daniel ligne directe baptisé le 15 juillet 1706.

Marie Marguerite baptisée et décédée le 5 janvier 1708.

Marguerite baptisée le 31 octobre 1711. Epouse, à Neuchâtel, Claude François Rosselet, le 26 juin 1730.

Anne Marie baptisée le 20 juin 1714. Le 18 septembre 1732, à Neuchâtel elle épouse le fils du greffier de La Sagne, David Perret.

Abraham baptisé le 19 aoust 1717.

Elisabeth Madelaine baptisée le 23 mars 1719.

Le 3 octobre 1705 le pasteur Géliou a béni le mariage d'Abraham Roulet et de Madelaine la fille du sieur Daniel Rosselet.

Daniel Roulet fils d'Abraham III bourgeois de Neuchâtel, ville où il est baptisé le 15 juillet 1706; il y sera maistre tanneur; membre du Conseil des Quarante(s), du Grand Conseil ainsi qu'Aide-Major de la ville. Il meurt en sa ville le 9 avril 1752. C'est aussi à Neuchâtel qu'il épouse en 1732: **Salomé Favarger** la fille de Louis, bourgeois de Neuchâtel, et de Jeanne Marie Peter. Salomé mourra en 1764. *Le 13 novembre 1732 le sieur ministre Chouppard a béni le mariage de Daniel fils de monsieur Abraham Roulet du Grand Conseil avec Salomé fille de feu monsieur Louis Favarger du Grand Conseil (extrait du registre des mariages de la paroisse*

de Neuchâtel). *Daniel Roulet exploite une auberge et une tannerie. Il est associé aux parents de sa femme sous la raison sociale "Roulet et Favarger".* Les enfants de Salomé et de Daniel naissent à Neuchâtel et y sont baptisés:

Marie Madelaine baptisée le 15 décembre 1732. Morte le 12 juin 1804. A épousé le 11 février 1755 Erhard Borel 1714-1785; maître-papetier à Serrières; son hôtel particulier à Neuchâtel au Faubourg de l'Hôpital monument classé, porte, à son fronton, les armes Borel-Roulet; bâtiment de 1771. La famille Borel est communiera de Couvet et bourgeoise de la ville de Neuchâtel.

Abraham 1734-1790 marchand tanneur. Grand Conseiller de ville à Neuchâtel; membre du Conseil des Quarantes; capitaine de la Compagnie des Volontaires; le 2 janvier 1769 étant Bourgeois, il est élu membre du Grand conseil de la principauté. Le 15 janvier 1782 il signe, envers ses frères Daniel et François-Louis, étant tous trois associés à la maison de commerce "Erhard Borel et Roulet frères"

Anne Marie née le 24 septembre 1735; elle meurt le 23 octobre de la même année. François-Louis 1736-1812; avec Abraham son frère, ils donnent en amodiation leurs moulins sur La Doux à Saint-Sulpice. Avec Daniel, son jeune frère ils possèdent le domaine des Bercles soit bâtiment, vignes, verger et jardins. Il possède aussi d'autres vignes sises à Saint Nicolas. Il se dessaisit d'une maison à la rue du Coq-d'Inde qu'il possède en co-propriété avec Erhard Borel son beau-frère pour 2300 livres faible monnaie. En 1795 François-Louis négociant reçoit mandat de l'empereur François II d'Autriche d'approvisionner ses armées en cuir. Il épouse **Marguerite Catherine Prince**, de Saint-Blaise, dont il a cinq enfants avant qu'elle ne meure en 1784: Françoise-Salomé 1763-1763. Marianne-Louise 1765-1773. François 1768-1845 de lui descend la **branche anoblie de Roulet**. Marie-Anne-Henriette née en 1775. Rose-Charlotte-Amélie née en 1776.

Jean-Baptiste né le 29 novembre 1738, mort bébé.

Daniel né le 22 juillet 1741; mort le 15 décembre 1812. Bourgeois de Neuchâtel. Installé en cette ville, aux Bercles, comme maistre-tanneur, il achète en date du 15 janvier 1782 une vigne sise Dernier La Favarge. *Daniel, en notable fortuné, à l'image de tous les autres membres de sa famille, anciens et contemporains, accède au poste de Conseiller d'Etat. "...ce lundy, 29ème jour de juin 1778 Charles Ferdinand Bonvespre fils d'honorable François Louis Bonvêpre pasteur de l'Eglise des Bayards a béni dans l'Eglise de Serrières le mariage de demoiselle Marianne-Henriette Bonvêpre sa soeur, avec le Sieur Daniel Roulet fils de feu Daniel bourgeois de Neuchâtel et membre du Grand conseil.."* extrait du Registre des mariages de la paroisse de Serrières-Peseux. Pour Marianne-Henriette 1756-1791, lire ce qui suit: "... le 12 février 1756

monsieur le diacre Sandoz a batizé Marianne fille du sieur François-Louis Bonvêpre et de dame Marianne Reynier. Parrain: honorable David Henry Durand ministre du Saint Evangile et marraine: demoiselle Henriette Bonvêpre soeur de l'enfant..." extrait du Registre de la paroisse de Neuchâtel.

Marianne et Daniel ont eu 4 enfants:

Charles-Louis né en 1779, négociant. Etabli à Marseille il y meurt en 1859.

En 1809 il a épousé Françoise Saint-Martin 1790-1833 sans descendance.

Abram-Auguste né en 1780, négociant à Marseille, décédé en 1848. En 1814 il a épousé Jeanne-Louise Azeline Rivail; ils ont trois enfants. Elle meurt en 1833.

François-Louis né en 1782, décédé en 1854; aussi négociant à Marseille. Il y est Consul de Suisse. Avec sa femme Julie-Marguerite Blanchenay ils ont 5 fils et une fille.

Henriette 1788-1846 elle épouse Edouard Lêques.

... ".on as ensevely le 7 juillet 1791 madame Marianne-Henriette Roulet née Bonvêpre épouse du sieur Daniel Roulet tanneur, bourgeois, asgée de 35 ans..." extrait du Registre des décès de la paroisse de Neuchâtel.

Daniel Henry baptisé le 27 avril 1743.

Isaac baptisé le 27 juin 1744.

Marianne baptisée le 18 juillet 1748; morte le 3 juin 1756.

L'ascendance neuchâteloise de Cécile Mendelssohn née Jeanrenaud

par Pierre-Arnold Borel

Felix Mendelssohn-Bartholdy petit-fils du philosophe allemand Moses Mendelssohn. Né à Hambourg en 1809, décédé à Leipzig en 1847; issu d'une

famille juive aisée, convertie au protestantisme et d'une grande culture. Très tôt Felix manifeste des dons exceptionnels pour la musique, à 17 ans déjà il compose l'étincelante ouverture pour le "Songe d'une nuit d'été" et, à l'âge de vingt ans, dirige l'exécution de la "Passion selon saint-Matthieu" de Johann Sebastian Bach. A Francfort sur le Main, en 1837, il épouse **Cécile-Sophie-Charlotte Jeanrenaud** 1817-1853 fille d'Auguste (*photo ci-contre*). Elle reçoit une éducation parfaite dans une famille fortunée et cultivée; orpheline de père à l'âge de deux ans elle fait plusieurs séjours à Neuchâtel, à l'Evole chez les cousins Petitpierre, accompagnée de sa mère Elisabeth.



Auguste Jeanrenaud fils de Pierre-François communier de Travers. Né en 1788. A Neuchâtel le 18 mai 1808 il est consacré au Saint Ministère; pasteur de l'Eglise calviniste de Francfort sur le Main il se consacre avec beaucoup de dévouement à sa tâche. Il meurt de tuberculose, en 1819, en leur hôtel particulier sur les rives du Main. Il avait épousé, en 1814 **Elisabeth Wilhelmina Souchay de La Duboissière** fille de Carl Cornelius richissime importateur de produits coloniaux, descendant de huguenots, bourgeois d'Orléans et de Gien, seigneurs de La Duboissière. Ils ont trois enfants: Charles, Julie et Cécile.

Pierre-François Jeanrenaud fils de Frédéric. Fabricant d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds où il épouse une jeune fille du village **Sophie Droz**, la famille Droz est communière du Locle et bourgeoise de Valangin.

Frédéric Jeanrenaud de Travers; fils de Pierre. Né en 1739; graveur et coloriste à la fabrique d'indiennes Borel à Couvet. Il est conseiller de la Communauté de Couvet, lieutenant de la Bourgeoisie en la Baronnie de Travers. En 1759 il a épousé **Susanne Madelaine Borel-Guillamet** 1738-1806. Fille de Pierre-David l'ancien d'Eglise de Couvet et bourgeois de Neuchâtel.

Pierre Jeanrenaud né en 1702, fils de Pierre communier de Travers. Il sera Justicier; il meurt jeune, avant 1745. En 1732 il a épousé **Judith Perrinjaquet** fille de David qui est fils de François. Jeanne Pellaton étant l'épouse de David, et fille de Claude Pellaton hôte à Travers. Les familles Perrinjaquet et Pellaton sont de très anciennes souches traversines.

Pierre Jeanrenaud né en 1669; fils de Daniel; justicier en la Seigneurie de Travers. En 1700 il épouse **Esther Jeanjaquet** fille d'Abraham notaire à Couvet.

Daniel Jeanrenaud fils de Pierre; né à Travers en 1632; est boucher itinérant. En 1657 il est condamné par le châtelain du Vaux Travers à payer soixante livres faible monnaie or d'amende pour s'estre battu à l'épée à heure indue durant la nuit à Couvet. En 1660 il a épousé **Jeanne Blanc** fille d'Abraham communier de Travers.

Pierre Jeanrenaud fils de Jérémie. En 1669 Pierre passe une reconnaissance de biens; il est juré en l'honorable justice de la baronnie de Travers, franc-sergeant, paysan aisé, propriétaire du Clos Chenard, voisin des Ruillères. **Madellaine Pethoud dict Pettoz**, sa femme, est fille d'Henri, de La Chaux-du-Cachot, et de Jeanne Matthey.

Jérémie Jeanrenaud fils de Pierre; franc-sujet de François de Bonstetten, seigneur de Travers. Mourant, Jérémie teste, le 6 juin 1636. Il habite à La Prise au Chable en sa maison héritée de son grand père. Son épouse **Marguerite Jolly**, de Travers, lui a apporté en dot Le Clos Chenard à l'envers de la rivière (l'Areuse), sa montagne du Mosset avec allée d'arbres et four à pain.

Pierre Jeanrenaud communier de Travers, fils de Claude. Pierre est cité dans la reconnaissance de Jonas son fils en date de 1569. Il a épousé la fille de Claude Jeanneret, de Travers.

Claude Jehanregnault est fils de Nycolas dict Nycolet. Le 9 novembre 1533 le seigneur de Travers, Lancelot de Neuchâtel, octroie à Claude le droit de four dans sa maison de Mosset icelle maison comprenant poille, cuisine avec cheminée. En 1659 il confirme son droit de faire tenir à ban un morcel de terre.

Nycolas Jehanregnault naquit au Xvème siècle sous le règne de Claude de Neuchâtel seigneur de Travers. *Un écrit de l'époque révèle que noble Claude vouloit estre la protection de ses sujets et tenir le serment solemnel qu'il prestoit à ses vassaux de la vallée et des montagnes d'estre bon et droiturier seigneur, de les défendre et de faire tenir le baston de la justice avec esquité, de maintenir en bonne justice et en leurs franchises libertés, bonnes coutumes escrites et non escrites, de la sorte qu'ils ont joui du passé.* ..Claude le fit, visita leurs fermes éloignées et leurs métairies, vêtu d'une casaque de peau de buffle pour se préserver des injures du tems, le bâton de houx à la main, suivi de quelques hommes armés de harquebuzes.... Texte tiré d'un écrit de Lancelot de Neuchâtel, fils du dit Claude, en 1525. Pris dans Notice historique sur la seigneurie de Travers par Jules de Sandoz-Travers 1881. **Nycolas** fut, très probablement, fils d'un manant portant les prénoms de Jehan et de Regnault; ces prénoms se transformèrent en patronyme pour sa descendance.

Famille Pellaton de la baronnie de Travers, souche de cette ancienne famille

par Pierre-Arnold Borel

Abraham Pellaton fils de Pierre. Paysan à la Montagne de Travers; il y teste en date du lundi 9 juin 1679. En premières noces, le 26 janvier 1617, il épouse **Sarah Descoeudres** fille de Jehan, de La Sagne; elle a été baptisée le 20 janvier 1591. *Relevé dans le registre paroissial: ..leur premier enfant est baptisé par le diacre Jaques Monin au temple de Travers le 26 janvier 1617 en même temps que fut donnée la bénédiction nuptiale à ses parents... le diacre en a oublié d'inscrire le prénom de l'enfant dans les registres d'église!!..*

Freny elle naît en 1619

David il naît en 1623

Jehan

Jehanne

Veuf, Abraham épouse en secondes noces Freny Vouga. De nouveau veuf, Abraham épouse III, le 12 novembre 1633, **Esther Duboz** fille d'Eser juré en la seigneurie de Travers; dont:

Catherine elle épousera Samuel Jeanneret, de Travers.

Pierre ligne directe né en 1641.

Samuel né en 1647.

Abraham ligne directe né en 1650

Jonas né en 1658.

Généalogie d'une branche de la famille Pellaton communière de la seigneurie de Travers

*Recherches de R. Vuille-Robbe Neuchâtel 1958,
exposé de Madame Françoise Pellaton membre de la S.N.G.*

Descendance de **Jonas** fils de **Pierre** fils d'**Abraham** le fils de **Pierre** fils de **Guillaume** de la Montagne de Travers.

Pierre Pellaton fils d'Abraham fils de Pierre. Né en 1641 sur la Montagne de Travers; baptisé à Travers. Epouse en 1679 **Madelaine Brandt** du Locle. Parents de cinq enfants:

Jonas ligne directe né en 1681.

Catherine née en 1682; épouse en 1720 François Delachaux, de Travers.

Abraham ligne directe né en 1684.

Marguerite née en 1685.

Madelaine née en 1685; épouse en 1715 François Louis Perrinjaquet, de Travers.
Jonas Pellaton fils de Pierre. Né en 1681; épouse en 1705 **Catherine Joly**, de Travers; parents de 6 enfants:

Daniel ligne directe né en 1707.

Marie Madeleine née en 1709.

Charles né en 1712.

Jeanne Marie née en 1712.

Judith née en 1717.

Susanne née en 1721.

Daniel Pellaton fils de Jonas; né en la seigneurie de Travers en 1707. Epouse en 1747 **Marie Madeleine Blanc**, de Travers: leurs trois enfants sont baptisés à Travers:

Charles Daniel ligne directe né en 1748

Marie Anne née en 1750

David Henry né en 1756. En 1780 il épouse Marie Judith Jeannet et ils ont:

David Henri né en 1782 et qui épousera en 1804 Susanne Julie Blanc, de Travers. Marie Madeleine née en 1785, et, David François né en 1788 qui épousera, en 1810, Rose Elisabeth Huguenin Bergenat, du Locle.

Charles Daniel Pellaton né en 1748 fils de Daniel. Epouse en premières noces Judith Marie Pellaton. Veuf, sa seconde épouse est Marie Béguin, de Rochefort. Les enfants sont baptisés à Travers, ils sont:

Marie Elisabeth née en 1790

Rose Marguerite née en 1792

Charles Daniel né en 1795. En 1824, à Sainte-Croix, il épouse Louise Clémentine Jaques née en 1799

Rose Marguerite née en 1797; elle épouse en 1825 Henri François Blanc né en 1801, de Travers

David Henri né en 1799

Noé né en 1804; épouse, en 1847, Sophie Matthey née en 1810.

Descendance d' **Abraham Pellaton** fils d'Abraham fils de Pierre le fils de Guillaume.

Abraham est né en 1650 sur la Montagne de Travers. Il épouse, en 1680 **Anne Marie Jaquet**, de La Sagne. Ils ont deux fils:

Abraham ligne directe né en 1681

David né en 1683.

Abraham Pellaton né en 1681, fils d'Abraham. En 1708 il épouse **Anne Marie Friolet**, dont

Jean-Frédéric ligne directe.

Jean-Frédéric Pellaton né en 1709, fils d'Abraham. Il épouse Judith Matile, de La Sagne; ils ont:

David Ferdinand né le 26 février 1730; épouse en 1774 Jeanne Marguerite Montandon.

Jean Frédéric né en 1733; épouse en 1760 Elisabeth Perrenoud

Abraham Louis né le 29 avril 1736; épouse le 9 avril 1765 Judith Marguerite Montandon.

Pierre Henri ligne directe né en 1739.

Charles Daniel né le 20 avril 1742; en 1769 il épouse Jeanne Elise Jeanneret.

Pierre Henri Pellaton fils de Jean Frédéric. Né en 1739. Epouse en premières noces **Esabeau Robert** en 1761; dont:

Henri Louis né en 1764; en 1806 il épouse Susanne Henriette Blanc, de Travers.

Charles Henri né en 1765.

Marianne née en 1766.

Marianne née en 1775; elle épouse François Louis Gretillat.

Veuf, Pierre Henri épouse en 1775 Marianne Jeanneret dont:

Félix né en 1776; il épousera, en 1798, Emilie Perrenoud.

Judith Marie née en 1780.



Souche de la famille Pellaton

par Pierre-Arnold Borel

Pierre Pellaton fils de Nicolas. Taillable du seigneur de Travers; cité en 1582 puis, lors de sa reconnaissance de biens de 1603. Il épouse **Claudaz Symon** fille d'Estienne, des Verrières de Joux, habitant Fretereules, forestier pour les bois de Madame de Colombier; ils ont: **Abraham** ligne directe; Gabriel, Jonas, David, Claudy puis Freny qui épousera Abraham Fabvre.

Nicolas Pellaton fils de Guillaume; cité taillable en 1536. Il est père de **Pierre**.

Guillaume Pellaton est fils de Petitjehan. Homme de serve condition sous la protection du seigneur de Travers. Le nom de sa femme nous est inconnu; ils ont

Nicolas ligne directe

Michel

Marguerite elle épousera Bastian Blanc communier de Travers.

Françoise épouse de Thomas Blanc le fils d'Henri. Thomas reconnaît posséder des biens au Grand Pré en 1552.

Vuylemette en 1542 elle épouse, selon traité de mariage, Petitjehan Boyteux, de Travers.

Katherine en 1542, en se mariant avec Symon Boyteux, elle apporte une modeste dot de 40 livres or fayble monnaie du pays, dot correspondant à celles de ses soeurs.

Petitjehan Joly fils de N.. Taillable; cité dans un acte de 1523. Meurt avant 1525. Laboureur, il va vivre en la maison de son beau-père Lambercier Pellaton dont il a épousé la fille. Par ce mariage matrilocal leurs enfants porteront et transmettront le patronyme de leur mère née **Pellaton**.

Lambercier Pellaton fils de N. Lui et son frère Perrod Pellaton sont cités en 1450 comme étant pâtres et laboureurs sur les terres de noble Jehan de Neufchastel seigneur de Travers l'époux de Catherine de Blonay.

Lambercier est le père de:

Jehan qui échange une terre en l'an 1482 et de

N... la fille qui épousera Petitjehan Joly.

Quatre familles neuchâteloises apparentées au Roi Soleil par les d'Aubigné Pige La Saintonge, berceau de la famille d' Aubigné

Pierre-Arnold Borel

A une quinzaine de kilomètres au nord d'Angoulême, Brie est un nid de nobliaux et de petits seigneurs, parmi lesquels, les **d'Aubigné**.

Les parents de Jehan d'Aubigné, les sieurs de Brie vécurent sous le règne de Louise de Savoie (1476 - 1531); Louise de Savoie fille du duc Philippe de Savoie et de Marguerite de Bourbon; épouse de Charles de Valois duc d'Angoulême; Louise et Charles parents de François I^{er} roi de France.

Les d'Aubigné étaient-ils catholiques ou réformés? Calvin prêche en 1527, ont-ils adopté sa doctrine? Nous n'en savons rien.

Le sieur de Brie, Jehan d'Aubigné et sa femme Catherine née d l'Estang ont un fils, né à Pons, au sud de Cognac, le 8 février 1552, il se prénomme Théodore.

Théodore Agrippa d'Aubigné naît dans ce bourg de Pons, village fortifié, juché sur une colline dominant la rivière Seugne. De nos jours Pons conserve encore de beaux vestiges de ses remparts, donjon, château, de son église, de sa chapelle, du prieuré, de l'hôpital, le tout montrant des bases romanes.

Durant une certaine période, Théodore Agrippa, est attaché au service d'Henri de Bourbon futur roi de France. Il est son ami, son compagnon de luttes, son maréchal de camp. Mais dès l'abjuration d'Henri IV roi de France, Agrippa d'Aubigné entre dans l'opposition. Miraculeusement, il échappe au massacre de la Saint-Barthélemy.

Calviniste intransigeant, humaniste érudit, il compose une œuvre littéraire diversifiée. Il est un des plus grands représentants du baroque littéraire au royaume de France. Il écrit quelques uns des plus beaux vers de la langue française en poésie lyrique, d'où ressort sa vaste culture.

Hellénisant, latinisant, familier de nombreux idiomes et d'aussi nombreux patois régionaux, le picard, le gascon, le saintongeais, il consacre sa vie aux protestants persécutés ce qui lui vaut l'exil à Genève. Le royaume de France n'étant plus sûr pour lui lorsque Louis XIII décide d'exterminer les huguenots, Agrippa traverse la France à cheval. Avec son plus jeune fils Nathan ainsi que quatre gentilshommes, ils trouvent refuge à Genève.

Agrippa avait certaines compétences dans l'édification des fortifications et lorsque Genève voulut améliorer les siennes les magistrats de la cité s'adressèrent à lui pour mener à bien cet ouvrage. Ensuite, ce sont les villes de Bâle et de Berne qui

l'appelèrent pour le même oeuvre.

A Genève, en 1620, d'Aubigné achète la terre du Crest où, sur l'emplacement d'un vieux manoir, le manoir de Revorée, il se bâtit le château que l'on peut encore voir. C'est en ce lieu qu'il meurt en 1630. Son testament date du 14 mars 1627.

Théodore Agrippa d'Aubigné, gouverneur de l'île et château de Maillezais, vice-amiral des mers du Ponan, épouse en premières noces damoiselle Susanne de Luzignan-Lézai fille et héritière d'Ambroise baron de Surineau, et de Renée de Vivonne. Elle lui donne trois enfants:

Constant baron de Surineau, auteur de la branche française.

Artémise, dame de Murçay, épouse de Benjamin de Valois marquis de Villette.

Marie, fut la femme d'un noble de la famille de Caumont.

Agrippa, âgé de septante et un an, se remarie à Genève, en 1623, avec dame Renée Burlamachi fille de noble Michel, bourgeois de Genève, et de Claire Calandrini; Renée était veuve de César Baldini et décède en 1641.

D'après Galiffe¹, Agrippa aurait eu une fille de cette union, fille prénommée Marie et qui épousa François Dubois fils d'Augustin, de Genève.

Agrippa eut aussi un fils Nathan, né hors mariage, en 1601, en Saintonge. C'est dame Jaqueline Chayer, veuve de Pierre Margottan, amie d'Agrippa, qui lui donna ce fils naturel; Agrippa reconnut ensuite ce fils qui porta alors le patronyme de d'Aubigné.

Branche française des d'Aubigné

Constant d'Aubigné fils de Théodore Agrippa, et de Susanne de Luzignan-Lézai; baron de Surineau, gouverneur de l'île de Maillezais et d'autres lieux. Il assombrit la vieillesse de son père par son abjuration de la foi réformée ainsi que par sa vie dissipée. De Jeanne de Cardillat il eut deux enfants:

Charles marquis d'Aubigné; époux de Geneviève Piètre; Geneviève et Charles sont parents d'Amable Charlotte Françoise d'Aubigné (décédée en 1739) qui épouse en 1698 Adrien Maurice duc de Noailles, maréchal de France, comte d'Ayen (1678 - 1765).

Françoise d'Aubigné marquise de Maintenon; née à Niort en 1635, décédée à Saint-Cyr en 1719. Elle perd ses parents très jeune, est élevée dans la confession

¹ La famille **Galiffe**, particulièrement **Jaques-Augustin dit James** (1776-1853), s'est illustrée par des travaux généalogiques et historiques importants, qui ont servi de base et de modèles à ceux qui ont suivi, cela malgré un parti pris très fort, chez James Galiffe, contre les partisans de Calvin et de la première génération des ministres protestants, presque tous d'origine française. La collection Galiffe, comprenant des notes généalogiques et historiques abondantes et une série d'archives de familles, est conservée aux Archives d'Etat de Genève.

calviniste qu'elle abjurera en 1649. Sans fortune, elle est contrainte d'épouser le poète Paul Scarron en 1652; elle fréquente alors une société brillante; mais veuve en 1660, sans ressources, elle devient gouvernante des enfants naturels de Louis XIV et de Madame de Montespan qu'elle supplante ensuite dans le cœur du roi; veuf, le Roi Soleil épouse secrètement Françoise de Maintenon, un an après la mort de sa légitime et royale épouse Marie-Thérèse, c'est-à-dire en 1684. Une fois dans la place elle encourage le monarque dans sa politique anti-réformée. Se souvenant de son baptême catholique et reniant définitivement ses 14 années d'enfance dans la culture protestante, elle propose un évêché, avec la puissance et la gloire à son cousin germain Samuel d'Aubigné, alors pasteur à Renan (en Erguel en l'évêché de Bâle), à condition qu'il se convertisse au catholicisme; Samuel refuse cette offre contraire à ses convictions profondes.

Branche suisse des d'Aubigné

Nathan d'Aubigné fils de Théodore Agrippa, et de Jaqueline Chayer, né à Nancray en Gatinais en 1601. Réputé être homme de valeur, véritable héritier moral de son père malgré l'ombre planant sur sa naissance, ombre vite effacée par la reconnaissance de la valeur de ce fils dans lequel Agrippa voit la continuité de sa lignée huguenote. Nathan associe sa vie à celle de son père, mettant son savoir de mathématicien, de géomètre à sa disposition. Nathan fait aussi des études de médecine à l'université de Fribourg-en-Brisgau. L'astrologie, la chimie et l'alchimie l'intéressent aussi. Il a laissé deux ouvrages scientifiques de valeur. En récompense pour les services rendus à la ville de Genève, Nathan est admis gratuitement à la bourgeoisie le 10 mars 1627; il siège au Conseil des Deux-Cents (C.C.). Il habite une maison de la Grand-Rue où il meurt le 11 avril 1669. De ses trois mariages, il a eu 7 enfants:

Il a épousé Claire **Pellissari** de Genève; fille de noble Antoine, et de Marie Pionjon (fille du sieur de Bellerive). Décédée à 31 ans.

Veuf, Nathan épouse :

Anne Crespin fille de Samuel, fils de Jean, fils de Charles. Réfugiés d'Aras en Artois.

Il épouse en 3^{èmes} noces:

Elisabeth Hubertari qui est alors veuve d'Estienne Charbonnier, bourgeois de Genève.

Ses enfants sont:

Jaques, qui sera père d'une Marie qui épousera sieur Tournier, de Genève.

Anne, sera l'épouse de noble François le Sage seigneur de La Colombière (petite noblesse bourguignonne).

Elisabeth, épousera Jean Goulet, de Confignon; Jean est membre du Conseil des C.C. de Genève.

Théodore, capitaine de cavalerie; cité en 1657.

George Louis, châtelain de Troinex; membre du Conseil des C.C. de la ville de Genève, médecin (comme son père Nathan), très célèbre. En 1681, il épouse Madeleine Sarasin (1637- 695) fille de Jean le châtelain de Peney, et de Marie Favori. George Louis décédera en 1717. N'ayant pas d'enfant, George Louis avait adopté son neveu George-Louis fils de Samuel le pasteur.

Tite d'Aubigné 1634-1688, citoyen et bourgeois de Genève; va s'établir en le comté de Neuchâtel, où, le 1^{er} mai 1663, il reçoit ses lettres de naturalisation. Le 27 novembre 1666, il demande "à estre médecin du Prince de Neuchâtel", ce qui lui est accordé. Le 5 janvier 1670, il prête son serment de médecin. Le 14 novembre 1672, reçoit, des "Quatre_Ministres", une lettre d'affranchissement de la *cense* foncière pour sa vigne au Parc du Milieu, à Neuchâtel. Le 18 novembre 1688, on enterre le docteur d'Aubigné. Tite avait épousé, le 23 septembre 1667, noble Esther de Montmollin fille de George membre du Conseil du Ville, et de Marguerite née Favarger. Esther, épousant Tite, était déjà veuve d'Hugues Dardel et d'Abram Convert.

Leur contrat de mariage, passé chez Philibert Perroud, est daté du 21 août 1667. Esther mourra d'hydropisie et sera enterrée à Neuchâtel le 19 décembre 1683. (*Voir les Revues "Musée neuchâtelois" des années 1865 [p. 93], 1871 [p. 201, 206, 216, 292, 293 et 294]; 1880 [p. 48 à 51] et 1900 page 276, à propos de Tite*).

Samuel 1638-1710; pasteur. Il réclame à son fils Tite la succession de son oncle docteur médecin Tite citoyen de Genève et bourgeois de Neuchâtel, qui avait fait de ce neveu et filleul son héritier universel en passant par-dessus son frère Samuel, selon le testament du 16 novembre 1688 déposé chez A. Perrelet notaire. L'investiture lui fut accordée le 29 décembre 1688.

Samuel d'Aubigné fils de Nathan, et d'Anne Crespin. Né en 1638, à Genève. Adulte et marié, il émigre à Neuchâtel où il fonctionne comme régent d'école de 1674 à 1679; durant ce temps de magister il est secondé par un bachelier; la maison d'école, ancienne demeure des chanoines, se trouve en dessous de la collégiale; il y avait une seule classe pour plusieurs degrés. (tiré de l'ouvrage "le canton de Neuchâtel" tome II d'Edouard Quartier-la-Tente). A Neuchâtel, le 14 février 1675, Samuel enterre un de ses enfants. En 1679, il s'établira à Renan comme premier pasteur de cette paroisse. Il réside à la cure du village. De 1627, date de la construction du temple de Renan, à 1679, année où Samuel d'Aubigné arrive dans la paroisse du Haut-Erguel, c'étaient les ministres du Saint Evangile de Saint-Imier qui venaient officier au temple de la

petite paroisse. Samuel d'Aubigné, bourgeois de Genève, comme cousin de Madame de Maintenon aurait pu, grâce à la position de sa cousine faire carrière dans les hautes sphères catholiques du royaume de France, mais il préféra annoncer humblement la Parole de Dieu dans ce petit village du haut du vallon d'Erguel. Aubigné répétait du haut de la chaire à ses paroissiens montagnards "Cherchez premièrement le Royaume de Dieu" (évangile selon Matthieu chap. 6, v. 33).

Pendant les années passées à Renan, Samuel va par deux fois à Neuchâtel pour affaires.

Par devant Nicolas Huguenaud notaire à Neuchâtel, le 14 décembre 1682, Samuel d'Aubigné déclare vouloir vendre à Georges-Louis son frère, tous droits, part et portions, sous réserve qu'il tient et possède avec ses frères et sceur par indivis des fonds et bastiments qu'ils ont au village de Troinex son territoire et lieux circonvoisins, tant de paternel, maternel et fraternel, pour 600 livres tournois or.

Puis, pris dans le manuel de justice de la principauté de Neuchâtel et Valangin tome années 1691 à 1693, page 279: "ministre à Renan Samuel d'Aubigné est poursuivi en justice pour sestre permis de faire bénir le mariage d'une personne estrangère sans dire permission, et contre les ordres et constitution ecclésiastiques de cet Etat, à Neuchâtel le 2 janvier 1692.

En 1695, il quitte Renan pour occuper le poste de pasteur à Bévillard dans la Prévôté mais toujours dans l'Evêché de Bâle. Agé, fatigué, il se retire en 1710 à Renan chez une parente; il y meurt quelques mois plus tard. Sa dépouille est déposée dans le chœur du temple de Renan où une stèle rappelle le souvenir de ce grand prédicateur.

Elisabeth Le Sage sa femme, lui survit et meurt à Genève en 1732 à l'âge de nonante-sept ans.

Leurs enfants:

Judith, qui épouse au Locle, le 2 août 1690, Jacob Brandt, de La Chaux-de-Fonds, bourgeois de Valangin, fils d'Isaac notaire.

Esther, née à Neuchâtel le 29 janvier 1678 (lorsque son père est régent d'école à Neuchâtel). Elle épousera le pasteur de Bévillard, David Faigaux, de Sorvilier, il mourra en 1746.

Perrette, se mariera avec un monsieur Berseth, de Berne.

Anne-Marie, résidera à Paris; elle épouse Daniel Vuille, de La Sagne.

Tite, architecte et ingénieur militaire au service de la Hollande, est rappelé à Genève en 1711 pour restaurer les fortifications dont l'édification est due à

l'art et au savoir de son grand-père. Sa fille Isabelle Comélie d'Aubigné épousera, en 1730, son cousin germain Louis Faigaux, de Sorvilier, à Malleray. Joseph, hoste à Bévillard; sera enterré dans le caveau de son père au temple de Renan. Il avait épousé Judith Brandt communière de Locle et de La Chaux-de-Fonds. *Leur fille, Elisabeth dite Babel (1719-1792) tombera dans l'indigence dans sa vieillesse; voici ce que rapporte le pasteur Frêne dans son journal (Journal de ma vie): "...elle demeurait chez un paysan à Malleray et gagnait sa vie comme dentellière aux fuseaux. En 1783, âgée de plus de soixante ans elle devint indigente; après de longues démarches faites par le maire, le voëble et le prévôt, dès 1786, Leurs Excellences de Berne consentirent enfin à verser à Mademoiselle d'Aubigné une somme d'argent pour payer son bois de chauffage et son grain. En 1790, la comtesse de Tessé, à la foire de Chaindon, rencontre une vieille femme en guenilles et découvre que c'est sa parente Babel d'Aubigné; émue de voir cette déchéance, elle l'embrasse et la baise et lui achète du pain et de l'étoffe pour lui confectionner un vêtement; elle lui assure même une rente de douze louis d'or par semestre, lesquels lui seront payés par son père le Maréchal Adrien Maurice duc de Noailles. La comtesse quitte Babel pour retourner chez elle à Reuchenette en l'invitant à venir lui faire visite, ce qui fut fait le dimanche de Pentecôte suivant. Monsieur le pasteur Moschard chargeant son cocher de conduire en chaise Mademoiselle d'Aubigné nouvellement habillée grâce à la générosité de sa cousine. La comtesse habitait à la cure de Péry avec d'autres réfugiés chassés du royaume de France par la révolution, tous chez le pasteur G.A. Liomin. La comtesse fait mille grâces à Babel, lui offre une tabatière à priser avec le portrait de Lafayette en "mignature"; Monsieur le bailli étant présent, trace la généalogie de Babel jusqu'à Agrippa et la comtesse peut dire alors comment elle en était aussi parente. Mademoiselle Babel profita jusqu'à sa mort des largesses de ses cousins et mourut à Malleray en octobre 1792.*

Georges-Louis, 1689-1732; citoyen et bourgeois de Genève; en 1721, membre du Conseil des C.C. de Genève. Puis, toujours à Genève, auditeur en 1725 et docteur en médecine. Son oncle, frère de son père, l'adopte car il est son parrain; ce dernier, Georges-Louis d'Aubigné, en mourant, lui lègue sa maison de ville de la rue des Peyrollets dont la cour porte le no 16 de la rue des Chaudronniers. La maison rustique avec fermes, manoir, bois prés, à Troinex, ancienne propriété de campagne de son bisaïeul Samuel Crespin lui fut aussi léguée par son père adoptif. Georges Louis épouse, en 1721, **Jeanne-Lucrèce Dufour** fille de François syndic et bourgeois de Genève, et de Charlotte Rilliet. Ils n'ont pas de descendance mâle mais six filles:

Lucrèce qui épousera le citoyen de Genève Pierre Eynouf

Aymée épouse de Jaques Plan

Charlotte épouse de Daniel Argand citoyen de Genève

N.... elle épousera le sieur Vautrain

Eléonore, décédée en 1786, et

Elisabeth fille de Georges-Louis donc petite-fille de Samuel d'Aubigné, épousera en 1743 François **Merle** fils de Jean-Louis, et d'Elisabeth Vals, de Nîmes; prosélyte. Cette même année de 1743 François obtient la bourgeoisie de Genève; il est également communier d'Arnex. Parmi les enfants de François et d'Elisabeth citons Aymé Robert Merle d'Aubigné .

Aymé Robert Merle d'Aubigné 1755 - 1799; cabinotier de pendules. Stagiaire et compagnon à Paris, à Bruxelles et à Londres. Après son mariage, il ouvre un comptoir de courtier à Marseille où il vend des montres "à l'anglaise", du baume de Chiron, de l'eau de cerises de Morat et de l'extrait d'absinthe du Val-de-Travers. La famille Merle releva le nom d'Aubigné ce qui fut admis pour elle et ses descendants.

A Cartigny, en 1788, Aymé Robert Merle d'Aubigné épouse Susanne Marie **Elisabeth Barbezat** 1766 - 1846; fille de Daniel communier du Grand Bayard en la principauté de Neuchâtel, directeur des postes suisses à Genève, et de Marie Velay; Susanne Marie Elisabeth est petite-fille de David-Henry Barbezat, cosandier aux Chavannes à Neuchâtel, et de Susanne Marie Monnier, de Dombresson.

Judith d'Aubigné fille de Samuel ministre, et d'Elisabeth Le Sage; bourgeois de Genève; elle épousera, au Locle, en 1690, Jacob **Brandt**, fils d'Isaac communier du Locle et de La Chaux-de-Fonds, greffier substitué du Locle et membre de la commission de rénovation des reconnaissances de biens de la mairie de Rochefort, à partir de 15 janvier 1690. Jacob décède le 13 février 1700. *Le père de Jacob, Isaac Brandt lieutenant civil de La Chaux-de-Fonds, notaire depuis mai 1654 est aussi commissaire de la baronnie de Rochefort. Le poste de maire de La Chaux-de-Fonds étant vacant Isaac Brandt, en tête de la liste des dignitaires candidats à la place, est nommé à cette mairie en date du 22 octobre 1708. Il démissionnera de cette charge, pour cause de vieillesse, en 1722.*

Toujours au sujet du père de Jacob, Isaac: il est enterré dans le temple de La Chaux-de-Fonds, le 20 juin 1726, étant décédé à l'âge de nonante-deux ans. Isaac descendait d'une des plus anciennes familles bourgeoises de Valangin. Il était fils d'Abram, fils d'un autre Abram qui était fils de Clément, fils de Jaques fils d'Othenin.

Sources:

"une famille du Refuge; Jean-Henry Merle d'Aubigné, ses origines, ses parents, ses frères" par Blanche Biéler, éditions Labor 1930.

"Le canton de Neuchâtel" tome II d'Edouard Quartier-la-Tente, éditions Attinger 1895. Dictionnaire historique et biographique de la Suisse

"Journal de ma vie" de Théophile Rémy Fresne 1732 - 1804, édité par la Société d'Emulation jurasienne 1993.

"La Chaux-de-Fonds au temps des Orléans-Longueville" par Charles-Henri Thomann, éditions du Griffon 1975.

"L'église de Renan 1627 - 1977" plaquette éditée pour le 350ème anniversaire de sa construction.

Divers documents consultés à la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds et aux Archives de l'Etat de Neuchâtel.

Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung Société suisse d'études généalogiques.

Réunion des familles Lambelet aux Verrières

Marc Lambelet et Louis Barrelet

La fête des Lambelet a réuni plus de 150 personnes le samedi 20 août 2005 au lieu-dit "Chez Lambelet" à 1000 mètres d'altitude, sur le territoire de la commune des Verrières.

La principale branche de la famille représentée était la vaudoise, surtout les ressortissants de Forel/Lavaux, mais aussi ceux de Grandvaux et Epesses, puis les neuchâtelois, en particulier ceux des Verrières/St-Sulpice/La Côte-aux-Fées, dont certains sont aussi genevois. Il y avait plusieurs fribourgeois originaires des Montets (jusqu'en 2004: Frasses).

Marc Lambelet a recueilli des informations qui lui ont permis de réaliser un livre qui sortira en fin d'année¹. Cet ouvrage traite de l'histoire de la famille depuis son ancêtre éponyme, Lambelet Bédouin, cité aux Verrières dès 1429, et étudie la naissance et le développement des différentes branches neuchâteloises, fribourgeoises et même étrangères. Un fichier généalogique a été gravé sur CD et donné aux membres de l'Association des familles Lambelet en Suisse, présidée par Jean-Philippe Lambelet. Un exemplaire du livre, ainsi que le CD ont été remis, en avant-première, aux quatre archivistes cantonaux concernés.

La suite de la réunion s'est déroulée à la salle communale des Verrières.

¹ Les Lambelet, six cents ans d'histoire. Naissance et développement d'une famille suisse, regards sur les Lambelet, Lambetin et autres noms. Marc Lambelet CH-2902 Fontenais

Notons qu'en 1429 Lambelet était un prénom qui est devenu patronyme aux Verrières. Ils sont originaires de la communauté des Verrières et en particulier de la commune de Meudon.

Table des matières du livre de Monsieur Marc Lambelet

Introduction

Partie 1 - Origines d'un nom

Chapitre 1 : Lambelet : un prénom

Chapitre 2 : Lambelet : un nom de famille

Partie 2 - Les Lambelet neuchâtelois

Chapitre 3 : Remonter le temps

Chapitre 4 : Les premiers Lambelet

Chapitre 5 : Les surnoms

Chapitre 6 : Les activités professionnelles

Chapitre 7 : Fonctions publiques et postes à responsabilités

Chapitre 8 : La guerre et les militaires ↓

Chapitre 9 : Maisons et lieudits

Chapitre 10 : Les Lambelet de Saint-Sulpice

Chapitre 11 : Les Lambelet de la Côte-aux-Fées

Chapitre 12 : Les bourgeois de Neuchâtel

Chapitre 13 : Les « sujets de l'Etat »

Chapitre 14 : Les Lambelet du Locle

Chapitre 15 : Les Lambelet des Bayards

Partie 3 - Les Lambelet vaudois

Chapitre 16 : Les Lambelet de Lavaux

Chapitre 17 : Lignées éteintes

Partie 4 - Les Lambelet ailleurs en Suisse

Chapitre 18 : Les Lambelet de Bienne

Chapitre 19 : Les Lambelet fribourgeois

Chapitre 20 : Les Lambelet genevois

Chapitre 21 : Les Lambelet alémaniques

Partie 5 - Héraldique

Chapitre 22 : Les armoiries Lambelet

Partie 6 - Les Lambelet de France

Chapitre 23 : Les Lambelet de Côte d'Or

Chapitre 24 : Les Lambelet du Pays de Montbéliard

Partie 7 - Les familles Lambelet en Europe et dans le monde

Chapitre 25 : Les Lambelet de Grèce

Chapitre 26 : Les Lambelet de Nova Friburgo (Brésil) ↓

Chapitre 27 : Autres pays, autres familles Lambelet

Partie 8 - Patronymes proches de Lambelet

Chapitre 28 : Les Lambelin de Molondin

Chapitre 29 : Pas Lambelet, mais presque

Annexe I : La généalogie des Lambelet du 15^e siècle

Annexe II : Acquisition de Lambelet Bédoin et ses compersonniers

Annexe III : Communiers de Meudon ayant participé à une réunion le 4 novembre 1606

Annexe IV : Lettre de bourgeoisie de Jonas Lambelet

Annexe V : Liste des Lambelet vaudois

Réflexions sur l'état civil suisse

Pour nos amis généalogistes étrangers, la notion du lieu d'origine du citoyen suisse est très mystérieuse et généralement mal comprise. Par les quelques lignes qui suivent, nous tenterons d'expliquer ce phénomène qui ressort de notre passé historique pour compléter notre information parue dans le bulletin d'avril 2005.

La Suisse moderne est issue d'un ensemble de territoires jadis indépendants reliés par des liens confédéraux pour former, à la suite d'une évolution politique qui n'est pas de notre propos ici, une confédération de 22 cantons en 1848, date de la première Constitution de la Suisse moderne, et révisée en 1874. Les bases de notre état civil actuel en découlent.

Bref historique¹

A l'instar de la plupart des pays d'Europe, le Moyen Age a vu le développement des bourgeoisies dans les bourgs et villes de la Confédération. Les personnes qui s'y s'établissaient pouvaient obtenir, en remplissant certaines conditions, le statut de citoyenneté qui était transmis à sa descendance. Il obtenait donc le *droit de cité* (*Bürgerort, Heimort, Heimatgemeinde*). Au fil des siècles le système se précise:

- Dès le XV^{ème} siècle, introduction des registres pastoraux dans certaines régions du sud de la France et de l'Italie du Nord (le plus ancien registre suisse des baptêmes se trouve à Porrentruy, datant de 1481)
- Le XVII^{ème} siècle voit l'introduction dans les communes des répertoires des familles et des ressortissants ou encore du rôle des bourgeois.
- Le Concordat fédéral de 1854 institue l'obligation aux cantons de communiquer d'office, pour chaque commune tous les faits d'état civil de ses habitants aux communes d'origine (retombées de la Constitution de 1848, début de la sécularisation de l'état civil).
- En 1874, la révision de la Constitution fédérale transfère définitivement l'état civil sous la responsabilité de l'Etat.

¹ Sources. "Mélanges", documents édités par la CIEC (Commission internationale de l'état civil)

- 1876, des Offices de l'état civil sont alors créés dans toute la Suisse. Il leur incombe dès lors d'enregistrer naissances, reconnaissances, mariages et décès dans les registres correspondants, dits "registres spéciaux".
- 1929, introduction d'un nouveau registre d'état civil fédéral: le registre des familles.

Le concept établi en 1929 est resté en vigueur jusqu'en 2004, date de la mise en service du système informatisé de l'état civil suisse, Infostar.

Fonctionnement de l'état civil

"A la citoyenneté suisse toute personne qui possède un droit de cité communal et le droit de cité du canton" (Art 37 al. 1 de la Constitution fédérale).

" L'origine d'une personne est déterminée par son droit de cité" (Art 22 al. 1 du code civil suisse).

Ainsi est établi le principe de l'enregistrement des faits d'état civil de tout ressortissant suisse dans sa commune d'origine, même si ce dernier n'y a jamais habité.

Dès 1929, les faits d'état civil des ressortissants suisses sont enregistrés par l'officier de l'état civil dans

- a) les registres spéciaux, dans lesquels sont consignés les faits d'état civil au lieu de survenance de l'événement;
- b) le registre des familles, qui enregistre les mutations des familles au lieu d'origine.

Les registres spéciaux

Ils remplacent les registres paroissiaux après la laïcisation de l'état civil en 1876 et de l'obligation légale d'enregistrer tous les faits d'état civil survenus dans la juridiction de l'office de l'état civil concerné. Les naissances, légitimations, mariages et décès sont donc inscrits chronologiquement dans leur registre spécifique, sans distinction d'origine ou de nationalité.

Le registre des familles

D'abord "registres d'église" ils ne définissaient pas l'aspect global de la famille. Certains cantons introduisent donc un Registre civil complémentaire, qui regroupe les personnes ayant droit de cité (appelés "bourgeois"). Ces registres, dont les premiers datent de 1616, servent de modèle au registre des familles de l'état civil, introduit par le droit fédéral en 1929 dans toute la Suisse. Confié à la commune d'origine, ce registre rassemble tous les événements d'état civil des personnes qui en sont originaires. Cette centralisation permet d'établir un seul document (l'acte

de famille) donnant à la fois une vision globale de la famille et prouvant la relation qui justifie le droit de cité. Utiles lors d'une succession, ces renseignements permettent également de reconstituer facilement l'histoire d'une famille et sa généalogie.

Pluralité des lieux d'origine

On devient citoyen suisse par filiation ou naturalisation. Dans tous les cas le droit suisse exige que tout ressortissant possède un lieu d'origine. Toutefois divers événements permettent d'acquérir des communes d'origine supplémentaires, soit par des effet de droit, ou par désir personnel.

Nous vous en donnons quelques exemples non exhaustifs.

a) Effets du mariage d'un couple de nationalité suisse

Jusqu'en 1992, l'épouse perdait son origine et acquérait celle de son époux. Les enfants prennent celle de leur père.

Selon le nouveau droit entré en vigueur, l'épouse garde son ou ses lieux d'origine et prend, en sus, celui ou ceux de son époux. Par contre les enfants prennent uniquement celui ou ceux de leur père.

b) L'agrégation

Un citoyen établi dans une commune a la possibilité, s'il en exprime le désir, de demander l'indigénat, c'est-à-dire de prendre l'origine de son lieu de domicile. Cette origine s'ajoute à celle ou celles existantes. Elle est transmise à sa descendance.

Cette pratique était courante jusqu'à la moitié du 20^{ème} siècle jusqu'à à cette époque, en cas d'indigence, la commune d'origine était responsable de ses ressortissants, de telle sorte qu'ils étaient "rapatriés". Imaginez le désarroi de ces pauvres bougres arrivant dans une commune que la plupart ne connaissaient pas, dont les habitants parlaient peut-être une langue différente et surtout sans attaches personnelles...

C'était donc pour pallier à cet inconvénient que les demandes d'indigénat étaient fréquentes et que bon nombre de nos concitoyens ont plus d'un lieu d'origine, étant donné que la nouvelle origine s'ajoute à celle qu'ils possédaient antérieurement.

Actuellement, la prise en charge des indigents est du domaine des communes de domicile, ce qui évite évidemment ce douloureux "tourisme de la pauvreté".

c) Droit de cité d'honneur

Les communes ont la possibilité d'octroyer la citoyenneté d'honneur à toute personne qui, pour des raisons particulières, a mérité d'être honorée par ses concitoyens.

Cette pratique, rarement appliquée aujourd'hui était fréquente autrefois, à tel point que certaines familles ont encore à ce jour plusieurs lieux d'origine. A titre d'exemple, citons notamment la famille de Montmollin qui, au cours des différentes péripéties de ses ancêtres, est originaire de dix communes, soit Auvernier, Neuchâtel, Valangin, Les Genevez-sur-Coffrane, Montmollin, Dombresson, La Chaux-de-Fonds, Corcelles-Cormondrèche, la Brévine, et Provence, dans le canton de Vaud...

Nous espérons que ces quelques lignes vous permettront de comprendre notre système helvétique qui, à notre connaissance n'existe dans aucun pays sauf la Turquie qui a adapté ce précepte lors de la réorganisation de son administration à l'époque de Kemal Ataturc.

Visite du Musée rural jurassien des Genevez (JU)

Samedi 15 octobre 2005

Au programme de cette sortie, une visite guidée du musée le matin ; un brillant exposé l'après-midi, par un tout jeune conférencier, Jean-Luc Wermeille, sur le hameau des Cerlatez et les familles qui y ont résidé.

C'est aux Genevez (Jura) que s'étaient donnés rendez-vous les membres de la Société neuchâteloise de généalogie (SNG) et du Cercle de généalogie de l'Ancien Evêché de Bâle (CGAEB) pour une sortie commune. A 9 h 45, une quarantaine de personnes attendaient devant la belle bâtisse qui abrite le Musée rural jurassien, au centre du village des Genevez. Anne-Lise Fischer, vice présidente de la SNG et François Kohler, président du CGAEB prennent tour à tour la parole pour nous accueillir et présenter le programme de la journée. Comme nous sommes particulièrement nombreux et que les lieux sont exigus, c'est en trois groupes que nous visiterons cette ferme.

Il s'agit en fait d'une vaste ferme double du 16^e siècle, recouverte d'un toit de bardeaux à quatre pans, à demi enterrée dans la pente naturelle du terrain. Le musée, animé par une équipe de bénévoles, présente l'habitat de deux familles paysannes du passé, qui vivaient en mitoyenneté, mais dont les domaines étaient autonomes.

Nous entrons sur le côté dans ce qui était la cuisine de l'habitation qui a subi le moins de transformations au cours des âges. La cuisine a été restaurée dans l'état qui était le sien en 1531, lors de la construction de la ferme. Le sol est en terre battue, le foyer est à même le sol et il n'y a pas de cheminée pour l'évacuation de la fumée. En face, le four à pain, avec un ingénieux système dans la voûte du plafond pour rabattre les braises vers le sol et empêcher qu'elles ne puissent atteindre le foin mis à sécher dans la grange, ouverte sur la cuisine. La viande était

mise à fumer sur des claies pendues au plafond. Le mobilier est parcimonieux : un vaisselier (la métraz), une table rustique et quelques chaises, deux ou trois niches dans les murs de pierres pour une lanterne ou un bidon. Les murs et la voûte du plafond sont noircis par la fumée et malgré le soleil qui brille dehors et la porte restée ouverte, il fait sombre ! On peut essayer d'imaginer la vie de la famille, dans cette pièce enfumée, comme on y cuisinait, comme on occupait les longues soirées d'hiver...

Derrière, le cellier avec ses alambics et la lessiverie (remarquer les pinces à linges grossièrement taillées dans un petit morceau de branche de noisetier). La cave est presque entièrement enterrée. La température y est constante (14°). Au milieu, trône une grande table de pierre, construite de sorte que les souris ne puissent atteindre les fromages et autres aliments posés sur la table. Sur un des côtés, une planche en bois est encastrée dans la pierre et permettait de couper le fromage.

Par un étroit escalier en colimaçon, taillé dans un seul bloc de pierre, on accède aux deux chambres situées à l'étage. Si les murs sont en pierres, blanchies à la chaux, le plafond en bois présente une particularité surprenante : il est partiellement démontable ! Ce qui permet de déménager les meubles en passant par la grange et non par l'escalier ! On peut admirer différents objets d'usage courant patiemment récoltés par les bénévoles qui animent les lieux. Cette ferme semble avoir été tenue par une famille de paysans aisés, comme en témoigne la pierre d'évier et la table de toilette dans la chambre à coucher. Les portes basses, la longueur du lit, la taille des vêtements indiquent que les gens étaient plus petits que nous.

La partie consacrée à l'exploitation rurale, située au nord, comprend une vaste grange et une étable dans lesquelles sont exposés toute une collection d'outils servant à différents métiers : métiers du bois (taille des bardeaux, boissellerie), cardeurs, cordonniers, etc.

Le second logis était encore habité il y a quelques années et a été notablement transformé au 18^e siècle, en particulier par l'ajout d'une cheminée. Le foyer a été remplacé par un potager à bois, mais le plafond voûté en pierre a gardé sa couche de suie. Le sol est couvert de dalles de pierre (laves), la fenêtre a été agrandie pour donner plus de lumière et le mobilier est plus riche. Le four à pain est encore en état et chaque vendredi, on y cuit du pain à l'ancienne.

De là, nous passons dans la « belle chambre », avec son fourneau à banc (le poye). Dans la plus petite chambre, devant la fenêtre orientée au sud, l'atelier de l'horloger, un appoint économique important pour une famille paysanne au 19^e siècle.

Vu de l'extérieur, la bâtisse a un drôle d'air : côté nord, c'est une ferme large et massive, que le toit de bardeaux, avec des chéneaux taillées dans un seul tronc

d'arbre, enveloppe comme une grande cape. Côté sud, les ajouts du 18^e lui donne un aspect plus léger et plus élégant.

Un apéritif offert par nos deux sociétés nous attend dans la grange, et nous pouvons goûter le savoureux pain cuit la veille dans le four à pain. C'est l'heure des échanges, l'occasion de faire connaissance, de bavarder, de poser encore des questions aux animateurs du musée ou tout simplement de profiter dehors du soleil automnal... et il fait meilleur dehors que dedans !

Après le repas en commun au Centre des loisirs des Franches Montagnes, à Saignelégier, le programme prévoit un exposé. Heureusement, notre conférencier saura captiver l'auditoire à l'heure de la digestion et de la sieste...

Jean-Luc Wermeille est bibliothécaire à la Bibliothèque du Lycée Jean-Piaget à Neuchâtel et bientôt aux Archives cantonales vaudoises. Il est (déjà !) passionné de généalogie. Il a fait un travail de bac sur les familles qui ont habité aux Cerlatez pendant 3 générations au moins. Le hameau des Cerlatez se trouve à trois kilomètres de Saignelégier, il est formé d'un alignement de maisons en forme de fer à cheval. Au début du 20^e siècle, Joseph Québatte, employé communal, a réalisé une étude sur chacune de ces maisons et sur les familles qui y habitaient et il a laissé des cahiers de notes.

A l'aide de son ordinateur et d'un projecteur, Jean-Luc Vermeille fait défiler des photos de chacune de ces fermes, et fait revivre les familles qui se sont succédées depuis le 17^e siècle. Il montre les transformations apportées, les constructions nouvelles après un incendie, évoque les stratégies de mariage et les règles de partage entre les héritiers pour éviter le morcellement des terres. Ce sont ainsi les familles Monnat, Cattin, Québatte, Froidevaux, Jobin et bien d'autres qui défilent devant nous.

Il est un peu plus de 16 h quand le programme officiel de la journée se termine. Certains resteront encore pour boire un pot, d'autres iront voir sur place les maisons des Cerlatez. Il ne nous reste qu'à remercier les organisateurs de cette belle journée.

Françoise Favre (secrétaire)

Questions ??? - Réponses

Si vous avez la possibilité de répondre à une ou l'autre des questions publiées, nous vous saurions gré de bien vouloir transmettre vos commentaires au rédacteur pour leurs publications. Merci pour votre perspicacité.

Questions

2005Q10	Louis Emile Vaucher, de Fleurier
---------	---

De Monsieur Hugues Vaucher

Demande les dates de naissance et décès de Louis Emile Vaucher, né vers 1840. Il a épousé Lina Clémentine née Vaucher. Des renseignements sur sa filiation et sa fratrie et sa profession seront appréciés.

2005Q11	Aimé Perret-Gentil né ~ 1800 au Locle
---------	--

De Madame Danielle Desteve, France

Recherche le mariage de Aimé PERRET-GENTIL né vers 1800 Le Locle décédé à Seloncourt dans le Doubs le 01.06.1860 ; horloger bourgeois de Valangin, marié avec Henriette Eugénie JEAN-RICHARD née vers 1803.

Ils ont eu un fils connu Albert PERRET-GENTIL né le 25.04.1839 à la Chaux-de-Fonds décédé à Seloncourt (Doubs) marié le 30 août 1860 à Seloncourt avec Suzanne Catherine COULON.

Un de leur fils est parti en Amérique.

Réponses

2001R05	Ascendance de Louis Alfred Jeanneret né au Locle
---------	---

Question de John Balmer, Ontario, Canada

De Paul Favre

Henry Simon Jeanneret, né ~1814, originaire de Travers a épousé Rose Marie Franel, née le 18.09.1770 à Travers, décédée le 14.06.1827 aux Ponts-de-Martel. Il est décédé vers 1874. Ils ont 8 enfants connus:

Adèle Eulalie Zoraïde, née ~1838, mariée avec Henri Arnold Dubois-dit-Cosandier, 4 enfants.

Henri Ulysse, né le 03.02.1848 aux Ponts-de-Martel, mariage le 03.11.1871 aux Ponts-de-Martel avec Marie Zéline Roulet, sans descendance connue.

Marie Lucie, née le 21.11.1850 aux Ponts-de-Martel, mariage le 10.04.1874 aux Ponts-de-Martel avec Paul Emile Maret (sans descendance connue).

Elise Emma, née le 28.02.1853 aux Ponts-de-Martel, épouse Louis Henri Pellaton le 07.08.1874 aux Ponts-de-Martel, 1 enfant

Fanny Lina, née le 04.06.1855 aux Ponts-de-Martel

Louis Vital, né le 31.10.1857 aux Ponts-de-Martel, décédé le 22.04.1858

Louis Alfred, né le 07.11.1859 aux Ponts-de-Martel.

Louis Esther, née le 22.01.1863 aux Ponts-de-Martel

2001R18	Descendance de Jacob Huguenin-Vuillemin (†15.11.1778), fils d'Abram <i>Question de M. François Dujardin F-75011</i> <i>Paris</i>
---------	--

De Paul Favre

Mariage le 27.03.1737 à la Chaux-du-Milieu avec Sandoz, Jeanne Marie (~1708-28.11.1778) fille de David Sandoz et Jeanne Marie Perrenoud.

Leurs enfants:

Marie Margueritte née le 28.07.1743 à la Chaux-du-Milieu, a épousé Théodore Henri Roulet aux Ponts-de-Martel le 18.02.1766, décédée le 24.05.1811, 1 enfant.

Jacob, baptisé le 29.05.1746 à la Chaux-du-Milieu, a épousé Henriette Robert-Charrue aux Ponts-de-Martel, inhumé le 30.10.1779 aux Ponts-de-Martel. Le couple a eu 3 enfants.

Jean Frédéric, baptisé le 22.06.1748 à la Chaux-du-Milieu, a épousé Marianne Matthey, décédé vers 1808, 2 enfants.

Théodore, baptisé le 18.04.1751 à la Chaux-du-Milieu. Mariage le 04.04.1772 aux Ponts-de-Martel avec Judith Marie Robert-Charrue, décédé le 13.12.1796 aux Ponts-de-Martel, 5 enfants

Lettres de nos lecteurs

Cette rubrique vous donne la possibilité de nous donner votre avis et critiques sur les articles publiés ou tout autre communication qui pourrait intéresser les généalogistes que nous sommes. Merci d'avance pour votre collaboration.

Votre rédacteur

Madame Marianne Freyss-Béguin, de Paris nous écrit:

Paris, le 07.12.2005

C'est avec un grand intérêt que j'ai lu dans le Bulletin de septembre l'article de Mme Janine Giraud de Vichy. En effet, je suis née Béguin de Rochefort. Mon

mariage avec un Français m'a permis de rester rochefortoise. Ensuite, mon mari et mes enfants ont acquis la citoyenneté de Rochefort par naturalisation facilitée.

J'ai donc ressorti la généalogie de ma famille, établie il y a quelques années par M. Germain Hausmann. Le plus ancien de mes ancêtres connus avec certitude s'appelait Regnault. Il habitait La Gratte. C'est le 29 janvier 1512 qu'il a reconnu ses biens. Son arrière arrière petit-fils, Jacques Béguin-dit-Conrard, dit Le Grand Jacques, est cité de 1652 à 1679. Il a épousé Marguerite Renaud-dit-Louis, citée de 1679 à 1684. Cette Marguerite est sans doute une parente de l'ancêtre de Mme Giraud, Jean Renaud-dit-Louis. Pourrait-il être son père ? Par conséquent, je serais une parente au 8^e degré avec Janine Giraud !

Mon père, Charles Béguin, pharmacien au Locle où j'ai passé toute mon enfance, avait un cher ami nommé Paul Renaud. Ils partageaient un goût prononcé pour les histoires drôles. On n'avait pas le temps de s'ennuyer en leur présence ! C'est Paul Renaud qui a raconté à mon père une des bonnes blagues dont il était coutumier. Il y avait trois familles à Rochefort : les Béguin, qui voulaient toujours tout commander, et les Renaud, impertinents et farceurs, qui passaient leur temps à faire enrager les Béguin. Quand aux Girardier, ils étaient pires que des Thurgoviens, ils mettaient leur parapluie en bandoulière dans le dos pour mieux voler des deux mains ! L'histoire ne parle pas des Jacquet dont j'ai appris par une jeune femme de ce nom qu'ils sont aussi de Rochefort. Ils seraient arrivés plus tardivement dans la commune.

Cette anecdote pourrait intéresser Mme Giraud, à qui je vous prie de la transmettre. Si vous le voulez, vous pouvez l'insérer dans le Bulletin. D'autre part, il serait intéressant de retrouver le lien de parenté qui existe probablement entre Jean et Marguerite Renaud-dit-Louis. Quelqu'un aurait-il une idée à ce sujet ?

En attendant de vos nouvelles, je vous prie de recevoir mes salutations et mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

Memento

Nous vous rappelons l'assemblée générale de la SNG qui aura lieu le

**30 janvier 2006 à 19.30 heures
au Buffet de la Gare, Les Hauts-Geneveys**

Merci pour votre participation qui démontre votre intérêt pour la SNG.

Le comité